

# Parcoursup : le brassage francilien, boosté par la fin de la sectorisation...

17-22 minutes

---

Quel est l'impact de la régionalisation du recrutement de bacheliers dans le supérieur en Ile-de-France, implémentée en 2019 ? Parmi les admis en L1 via Parcoursup, le brassage intra-régional s'est accéléré entre 2018 et 2019, surtout dans les universités parisiennes, mais le phénomène a perdu en intensité depuis 2019. En 2021, Paris reste un cas à part, avec seulement 22,3 % d'admis qui y étaient lycéens, et une majorité de recrues venant des deux autres académies franciliennes. Celle de Créteil puise plus dans les viviers voisins que celle Versailles.

## Sources et méthodologie

Nous utilisons les **données Parcoursup portant sur les procédures de 2018, 2019, 2020 et 2021**. Nous nous concentrons ici sur les effectifs admis en **L1 non sélectives**, en particulier dans les universités de la région Île-de-France, via le processus d'affectation de la plateforme Parcoursup, tels que renseignés dans les jeux de données produits par le MESRI-Sies pour ces quatre sessions.

Nous voulons ici étudier **l'ampleur du brassage inter-académique à la suite de la régionalisation implémentée en 2019 en Île-de-France** : depuis cette année-là, les trois

académies de Paris, Créteil et Versailles sont en effet considérées comme un seul et même secteur de scolarisation pour la définition des quotas de bacheliers "hors secteur", appliqués aux licences non sélectives.

Nous avons retenu plusieurs indicateurs pour l'analyse de l'évolution éventuelle de ce brassage : **parmi les admis néobacheliers,**

- la part des effectifs de néobacheliers admis issus de lycées de la **même académie** ;
- la part des effectifs de néobacheliers admis issus de lycées **des deux autres académies franciliennes** ;
- la part des effectifs de néobacheliers admis issus de lycées **hors Île-de-France.**

**Périmètre d'analyse restreint aux néobacheliers.** Il est à souligner que nous ne considérons dans cette dépêche que les néobacheliers parmi les admis Parcoursup. Ceux-ci sont plus prompts à quitter leur domicile familial lorsqu'ils partent dans le supérieur une fois leur bac en poche, tandis que les étudiants en réorientation changent moins de lieux d'études. Si les quotas rectoraux portent quant à eux sur l'ensemble des admis, nous ne disposons pas dans la base de données en *open data* des informations géographiques pour l'ensemble des admis. Ce décalage explique pourquoi, à l'université Paris-II par exemple, nous comptabilisons 13 % de néobacheliers recrutés en licence non sélective issus de lycées hors Île-de-France, quand l'université dénombre plutôt 2 % de hors Île-de-France parmi l'ensemble de ses admis.

Afin de permettre la mobilité géographique tout en assurant aux candidats une priorité au sein des formations situées dans l'académie où ils résident, la loi ORE a introduit en 2018 des

pourcentages maximaux de bacheliers retenus "non-résidents" par formation et par université. Depuis 2019 en Île-de-France, ces seuils maximaux sont fixés à l'échelle de la région et non de l'académie.

**Préférence locale.** "La région académique sera le secteur de référence en Île-de-France pour les calculs et la mise en œuvre des taux de mobilité fixés par les recteurs pour les formations non sélectives du premier cycle universitaire", a ainsi décidé le MESRI en janvier 2019. En effet, par le biais d'un seuil plafond d'étudiants hors secteur allant de 5 % à 50 %, chaque rectorat impose après discussion avec l'université une préférence locale, à un degré plus ou moins élevé, dans le recrutement des étudiants entrant en licence. Désormais, en Île-de-France, la préférence est régionale : un candidat d'un lycée de Créteil postulant à Paris est traité de la même manière qu'un candidat parisien, alors qu'il était considéré comme "hors secteur" en 2018, à l'instar d'un candidat issu de l'académie de Bordeaux ou de Strasbourg (1). Selon l'[arrêté rectoral du 22 mars 2021](#) dédié à l'Île-de-France par exemple, bon nombre de licences ont des quotas géographiques fixant la limite à 3 % ou 5 % de non résidents. Les licences ayant des taux de 20 % à 50 % sont essentiellement des licences de SHS.

**Forte pression en Île-de-France.** Avant que ces quotas ne soient instaurés, "on remplissait toutes nos licences avec [des candidats] de l'Île-de-France", compte tenu de la "forte pression créée par les demandes des lycéens franciliens", décrit Olivier Oudar, VP CFVU de l'université Sorbonne Paris-Nord (ex-Paris-XIII). "D'où l'idée de ne pas dépasser un seuil de recrues hors région. Au départ, c'était même académique pour limiter le nombre de non-résidents, puis cela a été régionalisé." "La levée du verrou régional a permis d'ouvrir plus largement" les portes

des L1 franciliennes, constate aussi Patrick Courilleau, VP CFVU à CY Cergy Paris. Avec ce nouveau fonctionnement et "avec Parcoursup, on a changé de paradigme. Ce n'est pas l'établissement qui décide, ce sont les jeunes qui choisissent s'ils viennent ou non."

### **"une fois que la liste commence à vivre, on ne contrôle plus rien"**

Manuel Miler de Azevedo, DGS adjoint chargé des études et de la vie universitaire de **Paris-II Panthéon-Assas**, décrit comment les quotas géographiques s'appliquent en pratique au processus Parcoursup. "En 2021 en droit, nous avons 933 places en L1. Les 14 000 candidats ont été classés par les commissions d'examen des vœux, selon leur niveau académique et leur adéquation à la formation demandée. Puis le taux rectoral de non résidents, ici de 5 %, a été appliqué : dès lors, parmi les 933 premiers appelés parmi les bacheliers sur Parcoursup, 5 % étaient scolarisés en dehors de l'Île-de-France. Mais une fois que la liste d'appelés commence à vivre, en fonction de ce que les élèves acceptent ou refusent, on ne contrôle plus rien." C'est la raison pour laquelle parmi l'ensemble des admis dans son établissement parisien, en droit, les taux de hors Île-de-France observés in fine sont plutôt de 2 %, trois points plus bas.

Cette mesure d'extension du périmètre pour qu'un candidat soit considéré comme résident à l'Île-de-France a, dans les universités, entraîné une mobilité géographique accrue des nouveaux étudiants au sein de la région, par rapport à 2018. Nous avons étudié ce brassage francilien parmi les admis en L1 via Parcoursup, en 2019, dans une précédente dépêche ([lire sur AEF info](#)). Le mouvement s'est-il confirmé en 2020

et 2021 ? Les universités de Paris sont-elles encore celles qui puisent le plus dans le vivier francilien, au risque d'en aspirer les bons éléments ? Qu'en est-il de celles des académies de Créteil et Versailles ?

Paris, un cas particulier en France

À l'échelle nationale, Paris apparaît toujours comme un cas particulier ([lire sur AEF info](#)). L'académie de Paris propose quasiment le double de places dans l'enseignement supérieur qu'elle produit de bacheliers. À l'inverse, dans les académies de Versailles et de Créteil, il y a davantage de bacheliers que de places dans le supérieur. "La capitale recrute donc forcément au-delà de ses frontières, tandis que la mobilité géographique des bacheliers de la périphérie parisienne est induite, de manière mécanique, par des capacités d'accueil insuffisantes à proximité", soulignait le sénateur Laurent Lafon (UDI, Val-de-Marne) en janvier 2019 ([lire sur AEF info](#)). "

**Les trois quarts des recrues dans le supérieur à Paris *intra muros* étaient scolarisées ailleurs.** Il apparaît que les universités de la capitale recrutent, en licence, pas moins 77,7 % de bacheliers 2021 au-delà de leurs frontières académiques, tandis que dans toutes les universités en France, ce taux est plutôt de 27,4 % en moyenne. Autrement dit, le vivier de candidats pour les universités parisiennes est bien plus étendu, géographiquement, que celui des établissements d'autres académies. Du fait de leur prestige mais aussi d'un déséquilibre démographique, les universités de la capitale ont cette particularité d'avoir un recrutement plus national que les autres, comme nous le mentionnions dans une précédente dépêche sur le sujet ([lire sur AEF info](#)).

Dans une moindre mesure, les universités des deux autres

académies franciliennes constituent aussi des cas particuliers en matière de rayonnement : elles dépassent plusieurs points la moyenne nationale (+3 points pour Versailles, +13 points pour Créteil). Et seules les académies de Toulouse, Lyon et Limoges ont une portée spatiale comparable. Ainsi dans l'académie de Créteil, 40 % des admis viennent d'une autre académie, contre 30,5 % dans les établissements de l'académie de Versailles.

*Dans la visualisation ci-dessous, nous avons mis en avant les trois académies franciliennes en bleu foncé. L'épaisseur de la barre reflète les effectifs.*

La dynamique de brassage se poursuit, avec une décélération plus ou moins forte

Le brassage accru en 2019 s'est-il poursuivi au même rythme ces deux dernières années ? Si toutes les universités franciliennes ont continué à davantage recruter au-delà des frontières de leur académie, elles ont plus ou moins décéléré le mouvement.

**+1,5 point à Paris depuis 2019** (+12 en trois ans). À Paris, alors que ce rayonnement s'était accru de +10,6 points entre 2018 et 2019, la part des recrues des universités parisiennes qui étaient scolarisées hors de l'académie ayant grimpé de 65,9 % à 76,5 %. Cependant la dynamique perd beaucoup en intensité en 2020 et 2021, avec une part de "non-résidents" atteignant 78 % *in fine*.

**+0,5 point à Versailles depuis 2019** (+11,9 en trois ans). C'est dans les universités de l'académie de Versailles que l'augmentation du brassage avait été la plus forte entre 2018 et 2019, la part de "non-résidents" passant de 18,6 % à 30,1 %, soit +11,5 points. Ces deux dernières années, la dynamique stagne après un reflux : les taux sont passés à 28,6 % puis

30,5 %.

**+4,3 points à Créteil depuis 2019** (+14,1 en trois ans). Dans les universités de l'académie de Créteil, le brassage géographique s'était accru de 10 points entre 2018 et 2019, avec une part de "non résidents" passant de 25,9 % à 35,7 %. La dynamique reste très forte ces deux dernières années, puisque le taux de recrues hors académie atteint 40 % en 2021, soit +4,3 points.

Cette décélération commune aux trois académies conserve une constante : le ralentissement a été un peu plus important en 2020 qu'en 2021. On peut supposer que, pour la rentrée 2020, sur fond de crise sanitaire, les candidats aient privilégié des universités proches de leur lieu d'origine.

l'académie de Créteil puise plus dans le gisement francilien que celle de Versailles

Reste à voir d'où viennent ces admis "hors académie" : viennent-ils des deux autres académies franciliennes ? Ou bien de plus loin, d'académies de l'ensemble du territoire au-delà de l'Île-de-France ?

**À Paris, plus de la moitié des recrues viennent des deux académies voisines.** Du fait du déséquilibre démographique évoqué par le sénateur Laurent Lafon plus haut, la part d'admis issus des deux autres académies de la région Île-de-France, en orange dans le graphique ci-dessous, est bien plus élevée à Paris qu'à Créteil et Versailles. C'était déjà le cas à 2018 et l'écart se creuse depuis. Aussi à Paris, ce ratio est-il passé de 42,4 % en 2018 à 53 % en 2019 (+10,6 points) puis à 57,8 % en 2020 (+4,8 points), avant de refluer très légèrement à 57,4 % en 2021 (-0,4 points). La part d'admis issus d'une autre région, en rouge dans le graphique ci-dessous, est passée de

18,6 % en 2020 à 20,6 % en 2021 (+2 points).

**À Créteil, c'est près d'un tiers.** Dans le même temps, dans les universités de l'académie de Créteil, la part d'admis issus des deux autres académies franciliennes a plus augmenté entre 2018 et 2019 (passant de 18,4 % à 25,8 %, soit +7,4 points en 1 an), qu'entre 2019 et 2021 pour atteindre 30,4 % (+4,6 points en 2 ans). La part d'admis issus d'une autre région atteint quant à elle 9,6 % en 2021.

**À Versailles, c'est moins d'un quart.** À Versailles, ce ratio est resté stable à 20-21 % entre 2020 et 2021 : c'est la part d'admis issus d'une autre région qui a augmenté cette année-là, passant de 8,4 % à 10 % (+1,6 point). En clair, les établissements de Versailles drainent moins les gisements voisins que ceux de Créteil, en revanche, ils attirent autant voire davantage hors Île-de-France.

*Dans la visualisation ci-dessous, retrouvez la répartition des admis néobacheliers issus de la même académie (en jaune), des deux autres académies d'Île-de-France (en orange), ou d'une autre région (en rouge), année par année, pour chacune des trois académies franciliennes.*

qu'en est-il dans chaque université francilienne ?

Alors que ces phénomènes sont liés à l'attractivité des établissements, quelle a été la distribution spatiale des recrues au niveau de chaque université ? Dans la plupart, le brassage observé entre 2018 et 2019 s'est confirmé, mais avec une intensité bien moindre que l'impulsion donnée en 2019.

**Effet Covid-19.** Dans tous ces établissements, la part des admis hors Île-de-France a connu un léger creux en 2020, sans doute en lien avec la crise sanitaire. Sauf à Paris-II où ce ratio a légèrement augmenté en 2020 (21,5 %) avant de refluer

nettement en 2021 (13,4 %). Le niveau de ce ratio, variant en 2021 de 13,4 % à 26,5 % est globalement plus élevé dans l'académie de Paris que dans les deux autres académies, signe d'une attractivité nationale plus élevée.

**À Paris** intra-muros, c'est l'université Paris Cité qui puise le plus dans les deux autres académies voisines (63,3 % en 2021), un taux relativement stable par rapport à 2020. Elle devance Paris-I (56,7 %), Paris-III (56,2 %), Sorbonne université (55,7 %) et enfin Paris-II (50,3 %), qui puisent donc au moins la moitié de leurs recrues parmi les bacheliers de la couronne.

En revanche, Paris-Cité semble moins drainer d'entrants du reste du territoire au-delà des frontières franciliennes : les hors Île-de-France représentent ainsi autour de 15 % des néobacheliers admis, contre plus de 20 % chez les autres universités de la capitale, Paris-III étant celle qui rayonne le plus hors Île-de-France (26,5 %).

À Paris-II, la régionalisation du taux plafond de "non-résidents" a créé un véritable appel d'air en 2019 : les recrues issues des deux académies voisines ont grimpé de 40 points en une année seulement. Les deux années suivantes, le phénomène a ensuite stagné. À Paris-I s'est produit un phénomène tout à fait singulier : la part des recrues hors Île-de-France a diminué (31,5 % en 2018 contre 20,7 % en 2021).

*Dans la visualisation ci-dessous, nous observons la répartition des 3 types d'admis néobacheliers, année par année, pour chacune des universités franciliennes*

**À Créteil**, la situation semble plus variable, d'un établissement à l'autre. Paris-VIII et Paris-Nord se rapprochent des ratios de l'académie de Paris, en ce qui concerne les recrues puisées

dans les deux autres académies régionales, avec respectivement 40,9 % et 38,5 % en 2021.

Du fait de sa position géographique plus éloignée de la capitale, Gustave Eiffel compte seulement 5,1 % d'admis provenant des bassins voisins, contre 89,6 % issus de la même académie. Le bond à 8 % de recrues non franciliennes constaté en 2019 s'est résorbé à 5 % les années suivantes, et avait suscité l'étonnement de Venceslas Biri, VP formation de l'établissement (précédemment Upem). "Nous ne sommes pas loin de Reims. Cela a-t-il pu jouer ?" s'interrogeait-il. "L'abolition de la barrière académique a accentué la porosité des candidatures, alors que nous avons toujours eu beaucoup de candidats du département 77", poursuivait-il.

L'antenne de Melun de Paris-II et l'Upec se trouvent dans une situation intermédiaire, avec 26,5 % et 28,8 % d'admis issus des deux autres académies régionales.

**La localisation des antennes peut jouer.** À l'université Paris Nord, Olivier Oudar, VP CFVU, avance "deux facteurs d'explication. D'une part, notre université est présente sur trois sites implantés dans l'académie de Créteil : Villetaneuse, Bobigny et Saint-Denis. Mais Villetaneuse [représentée dans la carte ci-dessous, ndlr] est à la frontière de l'académie de Versailles : des lycéens d'Argenteuil ou de Saint Leu y viennent désormais". Ce qui peut contribuer à gonfler la part des lycéens venus d'une autre académie de l'Île-de-France.

"Par ailleurs, en médecine, les lycéens parisiens ont compris qu'ils avaient plus de chances d'être pris dans notre établissement en deuxième année, en particulier en LAS", ajoute Olivier Oudar. "L'université Paris Nord a fait le choix d'attribuer le nombre de places en deuxième année en fonction

du nombre d'inscrits dans les différents accès que sont le Pass, la LAS 1, la LAS 2 et la LAS 3, rendant les chances d'accès égales dans chacune de ces voies".

**À Versailles**, c'est Nanterre qui attire le plus de Franciliens hors académie (32,7 %), devant Evry (22,2 %) en 2021. Quant à la part des admis hors Île-de-France, elle est plus élevée à Nanterre (11,9 %) et Paris-Saclay (10,3 %) : sans atteindre le niveau des établissements parisiens, c'est le signe d'une certaine attractivité nationale.

L'UVSQ présente une particularité : le recrutement local remonte significativement depuis 2019, passant de 76,5 % en 2019 à 82 % en 2021, à contre-courant de la tendance régionale. La régionalisation en 2019 semble d'ailleurs n'avoir que peu intensifié le brassage au sein de l'Île-de-France dans ce cas : la part des admis issus d'une autre académie francilienne n'avait progressé que de 4,5 % à 7,3 % (+2,8 points), alors que la part des admis hors-Île-de-France grossissait davantage, de 10 % à 16,2 % (+6,2 points).

Les autres universités de l'académie suivent le schéma moyen, avec une baisse de la part des admis de même académie, de 2018 à 2021, sans toutefois que cette évolution soit linéaire dans tous les cas. À Paris-Saclay et Cergy-Pontoise, ce ratio retrouve en 2021 le niveau de 2019, après une légère remontée en 2020, sans doute imputable à la crise sanitaire. Ou à une relative résistance par rapport à l'attractivité parisienne. À CY, Patrick Courilleau se souvient de "collègues inquiets qui prédisaient que Paris allaient siphonner nos candidats. Ce n'est pas quelque chose qui m'a inquiété : les meilleurs allaient déjà sur Paris."

L'éloignement de la capitale pourrait aussi avoir un impact.

"Notre territoire est à la moitié nord de l'académie de Versailles", précise Patrick Courilleau. "C'est le public que l'on touche. Les deux universités les plus éloignées de Paris sont Gustave Eiffel et CY. On voit bien que leur recrutement est massivement local. Seule notre école d'ingénieurs CY tech recrute plus loin, tout comme certains de nos IUT. Nos diplômes nationaux de licence sont de qualité mais le public est essentiellement local, avec un peu de bacheliers de Paris intra muros, et parfois certains de Créteil."

*Retrouvez sur la carte-ci-dessous l'implantation spatiale des universités franciliennes, représentées par des losanges. La taille du losange varie en fonction du nombre de néobacheliers admis en L1 non sélective en 2021.*